

Conseil des Jeux du Canada – Divulcation de la rémunération pour l’exercice se terminant le 31 mars 2018

1. Inscrivez le nombre de postes rémunérés, permanents et à temps plein, au cours de l’exercice. Ce nombre représente le total de postes au sein de l’association (comprend les postes de direction mais exclut les fournisseurs indépendants).

Total: 13

2. Inscrivez le nombre de postes faisant partie de chacune des catégories suivantes de rémunération annuelle parmi les dix (10) plus importants postes rémunérés, permanents et à temps plein.

4 – 80 000-119 999 \$ 8 – 40 000-79 999 \$ 1 – 0-39 999 \$

3. Total des dépenses liées à la rémunération des employés pendant l’exercice

997,162 \$